

façon banale par les injections, le traitement doit varier avec la localisation de l'infection. Souvent, l'infection est localisée à l'urèthre et ce qu'on trouve est une *uréthrite* avec vulvite par irritation, causée par l'écoulement des sécrétions uréthrales. Les injections vaginales ont dans ces cas pour seul effet d'entraîner le gonocoque dans le vagin et de provoquer ainsi une vaginite gonorrhéique. Elles sont donc directement nuisibles. L'uréthrite gonorrhéique sera traitée par le repos, la diète, les balsamiques à l'intérieur, par les lavages et les irrigations de sulfate de zinc à 1 p. c.

Dans d'autres cas, l'infection est localisée au col de l'utérus. On trouve un catarrhe aigu du col avec sécrétion verdâtre, muco-purulente. A cet état, le médecin se contentera de faire tous les jours un écouvillonnage soigné du vagin avec un tampon d'ouate, trempé dans une solution de sublimé à 1 pour 1,000, et de placer ensuite dans le vagin un tampon trempé dans de la glycérine iodoformée à 3 ou 5 p. c. Ce traitement a pour avantage de calmer la douleur et les démangeaisons et de s'opposer dans une certaine mesure à la propagation du catarrhe spécifique des trompes.

Les injections vaginales et le traitement de la métrite et de l'annexite spécifique, ne seront commencés que lorsque les sécrétions du col prendront un aspect plus muqueux et une coloration blanchâtre.

La vaginite granuleuse, qui se manifeste seulement quelques semaines après l'infection, sera traitée par les injections antiseptiques faibles. On emploiera à cet effet le solvéol (une à deux cuillerées à café par litre d'eau), moins caustique, moins toxique que l'acide phénique.

Les injections médicamenteuses trouvent encore leur indication dans les *néoplasmes inopérables du col et du vagin*. On les emploie soit pour arrêter l'hémorrhagie, soit pour modérer la suppuration ou la putréfaction.

Si l'hémorrhagie est abondante, on fera le tamponnement et plus tard le curettage suivi de cautérisation du néoplasme. Si l'hémorrhagie est légère, on fera des injections d'eau froide, car dans ces cas, l'eau désagrège des néoplasmes ramollis et, loin d'arrêter l'hémorrhagie, la rend plus forte. Contre les suppurations abondantes et les putréfactions des néoplasmes, on aura recours aux injections désinfectantes. On emploiera de préférence la créoline à la dose d'une à deux cuillerées à café par litre d'eau. DR A. B.

(Répertoire de gynécologie.)